

Contrat de filière Arts plastiques et visuels  
en Nouvelle-Aquitaine 2018-2021

**Lauréats de l'Appel à projet « Coopération, création et territoires » 2021**

La quatrième édition de l'appel à projet lancée dans le cadre du Contrat de filière Arts plastiques et visuels, associant l'État / Ministère de la Culture - DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine et Astre, intitulé « Coopération, création et territoires » a reçu cette année 45 dossiers de candidatures.

Comme prévu par le Contrat de filière, un comité de sélection de huit membres, composé de deux représentants de la DRAC, deux représentants de la Région, deux représentants de Astre, deux artistes, a examiné l'ensemble des dossiers de candidatures. Ce comité s'est réuni et a délibéré pendant deux jours, les 9 et 10 septembre derniers, afin d'identifier collectivement les dossiers qui paraissaient répondre le mieux aux enjeux de l'appel à projet, en s'appuyant notamment sur les critères suivants :

- Assurer les conditions de rémunération du ou des artistes et respecter leur droit d'artistes-auteurs
- Mobiliser des acteurs de la filière arts plastiques et visuels
- Mettre en œuvre des coopérations entre au moins trois partenaires

Au terme de ces délibérations, 20 dossiers ont été retenus. Ils bénéficient majoritairement du montant de l'aide demandé dans leur candidature.

Rappelons que cet appel à projets a pour spécificité d'être ouvert à tous les acteurs de ce secteur, sous un statut de personne physique (artistes, commissaires...) et de personnes morales (associations, collectivités...). Une attention est également portée aux territoires régionaux où se déploient les projets afin de tendre vers une répartition équitable des soutiens.

**L'Etat / Ministère de la Culture – DRAC et la Région Nouvelle-Aquitaine ont souhaité réaffirmer leur appui au secteur des arts plastiques et visuels, par une augmentation à parité de l'enveloppe globale consacrée à cet appel à projets, à hauteur de 250 000€.**

Les lauréats au titre de l'appel à projet 2021 sont :

[Peuple et Culture](#) (Tulle, 19), pour le projet Il s'est passé quelque chose. Aide de 10 000€ (versée par la Région).

[Marie Sirgue](#) (Vienne, 86), pour le projet L'Arche de Noé. Aide de 7 000€ (versée par la Région).

Laboratoire d'Arts textiles (Faux-la-montagne, 23), pour le projet Rencontre du laboratoire d'Arts textiles. Aide de 15 000€ (5 000€ versé par l'Etat et 10 000€ versé par la Région).

[Zebra3](#) (Bordeaux, 33), pour le projet Camille Benbournane et Surfrider fondation - Résidence de recherche. Aide de 14 500€ (versée par l'Etat).

[CHABRAM<sup>2</sup>](#) (Bellevigne, 16), pour le projet Qui nous a donné l'éponge pour effacer l'horizon ? Aide de 15 000€ (versée par l'Etat).

Le bureau des recherches sidérées (Bayonne, 64), pour le projet Résidences d'expérimentations transdisciplinaires Drei Liebe. Aide de 10 000€ (versée par la Région)

[Sara Millot](#) (Pyrénées-Atlantiques, 64), pour le projet Fata Morgana. Aide de 7 000€ (versée par la Région).

[CRAFT](#) (Limoges, 87), pour le projet Rétro Acronymie ou l'intention de donner un nouveau sens à un ou plusieurs acronymes existants. Aide de 14 400€ (versée par l'Etat).

[Emmanuelle Leblanc](#) (Gironde, 33), pour le projet Les Gloriettes - Programme International de résidences artistiques en Entre-deux-Mers. Aide de 15 000€ (versée par la Région).

[La Réciproque](#) (Anglet, 64), pour le projet Points de liage pour échiquier perforé. Aide de 9 800€ (versée par l'Etat).

Tropisme & [A Mano Studio](#) (Saint Jean de Luz & Biarritz, 64), pour le projet Jardin d'hiver. Aide de 15 000€ (versée par la Région).

[Anaïs Marion](#) (Moselle, 57), pour le projet Mégalomania. Aide de 11 000€ (versée par la Région)

[AY128](#) (Ligugé, 86), pour le projet Les grandes manœuvres. Aide de 10 800€ (versée par l'Etat).

[Réfractaires](#) (Limoges, 87), pour le projet Arts du feu, un habitat pour l'abeille. Aide de 12 000€ (versée par l'Etat).

Les heures exquises (Bordeaux, 33), pour le projet Echantillon 0,016. Aide de 15 000€ (versée par la Région).

[Föhn](#) (Bordeaux, 33), pour le projet Asteries. Aide de 15 000€ (versée par l'Etat).

[La Fanzinothèque](#) (Poitiers, 86), pour le projet Beau-zine : de grand format, illustré, en couleurs, et imprimé avec soin. Aide de 15 000€ (versée par l'Etat).

Cultural Workers (Bordeaux, 33), pour le projet Exode. Aide de 10 000€ (versée par la Région).

[Marine Julié](#) (Gironde, 33), pour le Projet de Castors. Aide de 15 000€ (versée par la Région).

[Jean Bonichon](#) (Creuse, 23), pour le projet Les Coiffes lumineuses. Aide de 13 500€ (versée par l'Etat).